

PROJET SPORTIF et CULTUREL



ORCIERE - ANCELLE (Alpes Françaises)

Du 28 Mars au 4 avril 2009



**“Les Martiniquais du Nord-Atlantique
à la découverte des Alpes”**



Un état d'esprit, des valeurs positives pour faire aboutir un projet exceptionnel au niveau culturel, sportif et scolaire... !!!

- 2 établissements (LGT et LP de Trinité)
- 2 publics différents (élèves préparant le bac général et professionnel)
- 1 équipe motivée d'encadrants (professeurs d'EPS et personnel de direction)

Pour

UNE EXPERIENCE DE VIE INOUBLIABLE !!!

PLAN :

Introduction

Descriptif du projet

Objectifs

Organisation

Budget prévisionnel

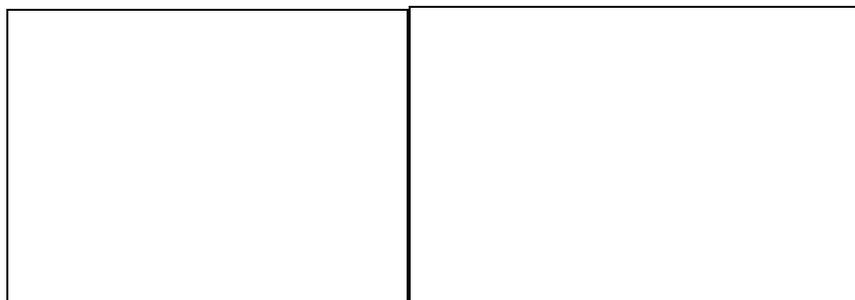
□

INTRODUCTION :

Dans un contexte où les valeurs de l'Ecole sont mises à mal (violence, incivilités, absentéisme...) et dans un contexte social difficile, nous sommes prêt à relever un défi, afin de faire aboutir un projet de séjour dans les Alpes françaises. ENSEMBLE, nous souhaitons permettre à des élèves martiniquais, de s'ouvrir sur l'Europe, de découvrir un autre milieu (géographique, environnemental, politique, social...).

Vivre ce projet sera avant tout la possibilité de changer de mode de vie, d'appréhender le quotidien de manière différente, de découvrir un écosystème spécifique, d'y être sensibilisé afin de mieux respecter celui auquel ils sont confrontés tous les jours.

Le caractère unique et exceptionnel de ce projet aura forcément des répercussions sur l'épanouissement personnel des élèves, en faisant d'eux des CITOYENS DU MONDE !!!



2- DESCRIPTIF du PROJET (bassin Nord-Atlantique) :

a- dates : Du samedi 28 Mars au samedi 4 Avril 2009 sports d'hiver

b- prestataire : Actions vacances E.U.R.L

c- lieu : Ville d'Ancelle et station d'Orcière 1850

d- public : 31 élèves de 2 LYCEES du NORD ATLANTIQUE dont :

- 14 élèves du LGT Trinité
- 9 élèves du LP Trinité (Bac Pro secrétariat)
- 8 élèves du LP Trinité (Bac Pro Etude en Batiment)

e- Accompagnateurs :

Lycée professionnel de Trinité : Samuel Legrand et Gilles Vega (professeurs d'EPS)

Lycée général de Trinité : Pierre Brault (Professeur d'EPS) + CPE

3- OBJECTIFS :

Citoyens

- Proposer un séjour exceptionnel à des jeunes qui n'auront peut-être jamais la possibilité de revivre un séjour de ce type.
- Permettre un investissement personnel, une implication sans faille pour mener un projet à son terme (accès à l'autonomie, la responsabilité, la persévérance...)
- Vivre une expérience collective inoubliable.
- Connaître l'écosystème montagnard et le respecter (sensibilisation avec un guide de haute montagne)
- Autonomie et solidarité, par la prise en charge et la gestion d'action commune pour organiser et financer le projet (filière professionnelle secrétariat et vente)□

Culturels

- Découvrir le milieu montagnard et les habitants des Alpes françaises à des enfants qui n'auront peut-être pas la chance d'y retourner
- Découvrir les activités culturelles d'une région de France (gastronomie, visite de fromagerie, découverte du patrimoine local...), radicalement différentes de la

culture antillaise

- Ouvrir le regard et susciter la curiosité

Sportifs

- Découvrir une Activité Physique de Pleine Nature (APPN)
« Dès que possible l'équipe pédagogique organise la pratique d'activités physiques qui sont moins fréquemment pratiquées, notamment les activités de pleine nature »
Programmes EPS du Bac pro, ARRÊTÉ DU 25-9-2002
- Acquérir le niveau 1 de compétence dans l'activité « Ski de piste » ou "snowboard"
(Composante culturelle n°2 des programmes du 25-09-2002)
- Découvrir la randonnée en raquette et le patinage
- Proposer un séjour d'oxygénation

Scolaires :

- Manipuler et maîtriser différents outils informatiques (word, powerpoint...) pour organiser et gérer le voyage et mettre en place une exposition photo.
- Découvrir et étudier une architecture en bâtiment différente.
- Donner un sens aux apprentissages en travaillant en interdisciplinarité avec toute l'équipe pédagogique, notamment avec les autres professeurs de la classe (SVT, histoire-géographie, français...)

--	--	--	--

4- ORGANISATIONS :☐☐

a- transport :

- Départ en avion Fort de France - Paris Orly le samedi 28 mars 2008
- Déplacement en car grand tourisme 60 places de Paris-Orly à Ancelle le dimanche 29 mars 2008
- Hébergement à Ancelle Hôtel « Le Torrent » du dimanche 29 mars au vendredi 3 avril.
- Retour en car grand tourisme Ancelle - Paris-Orly le samedi 4 avril
- Retour en avion Paris - Fort de France le samedi 4 avril.☐

b- hébergement :

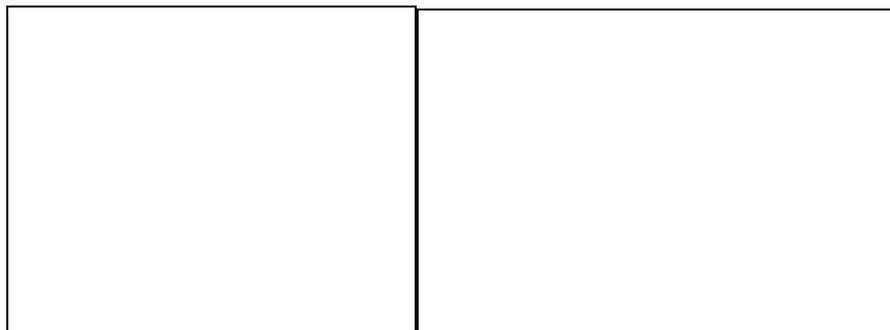
- A Ancelle Hôtel « Le Torrent » chambre 4, 5, 6 personnes avec sanitaires privés.☐☐

c- restauration :

- Petits déjeuner et repas du soir à l'Hôtel « Le Torrent »
- Repas du midi et goûters servis au pied des pistes d'Orcière (restaurant le Christiania)☐☐

d- bonus :

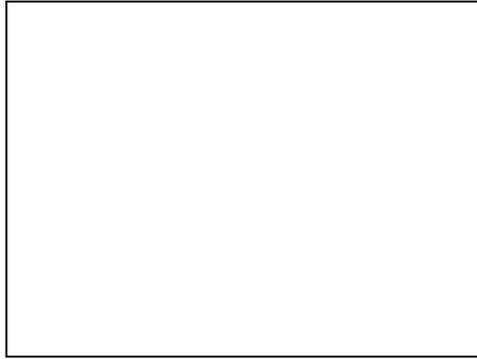
- Une soirée à thème raclette
- Une soirée dansante
- Une soirée vidéo (le parc national des écrins)



6- BUDGET PREVISIONNEL :

DEPENSES		RECETTES	
BILLET D'AVION CORSAIR	543.50 €	PARTICIPATION ETABLISSEMENT	175 €
FRAIS HEBERGEMENT TRANSPORT ACTIVITES	315 €	ACTIONS DIVERSES CHANTE NOEL ENSACHAGES LOTERIES	100€
TOTAL	858.50 €	TOTAL	275€

Reste à la charge des familles, la somme de 583.50 €, plus les frais éventuels vestimentaires adaptés



**ACTIONS VACANCES E.U.R.L.
LE TORRENT
05 260 ANCELLE
Tel : 04 92 50 83 15 Fax : 04 92 50 86 73
Siret : 380 392 878 000 27
Habilitation Tourisme : HA 005 97 003**

CONVENTION

Entre :

**LYCEE PROF. FRANTZ FANON
Cité Scolaire Beauséjour
97 220 TRINITE
MARTINIQUE**

Et

**La Société ACTIONS VACANCES E.U.R.L., sis Hôtel Le Torrent, 05 260 Ancelle,
représentée par Mr Pascal CHERFA, Gérant.**

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

**Le prestataire s'engage pour le LYCEE PROF. FRANTZ FANON à :
Séjour SKI en pension complète
Centre « Le Torrent »**

35 personnes

Du Dimanche 29.03.2009 Départ matin au Samedi 04.04.2009 Arrivée matin

A l'établissement scolaire

Article 2 : Descriptif de la prestation

Hébergement :

Hébergement à Ancelle « Le Torrent »

Petit-déjeuner et Repas soir pris à l'Hôtel Le Torrent

Repas du midi et goûter servi au pied des pistes à Orcières (restaurant et local à ski)

Chambres de 4, 5, 6 personnes avec sanitaire

Du Dimanche Dîner au Vendredi Dîner

Drap non fourni

Restauration :

Petit déjeuner

Déjeuner (Restaurant Le Christiania à Orcières-Merlette)

Goûter

Dîner

Activités :

Matériel de ski alpin,

Forfait remontées mécaniques ORCIERES-MERLETTE 5 JOURS (le remboursement de la caution vous sera demandé pour toutes pertes de forfait soit 10 €)

Fournir la liste des participants (élèves et enseignants), pointure, taille, niveau de ski pour la préparation du matériel, prévoir une photo d'identité pour le forfait

Piscine et Patinoire inclus dans le forfait

100 Km de pistes, Altitude 1 850 m – 2 725 m

Navette Station 1 Aller Retour par jour

Soirée à thème :

Raclette, Soirée dansante (prêt du matériel), Soirée vidéo « Le Parc national des Ecrins »

Transport :

**En car grand tourisme 55 places Aller Retour PARIS – ANCELLE
(voyage avec le LP Frantz Fanon)**

Article 3 : Agrément

N° d'agrément D.D.J.S. : 005 004 728

Article 4 : Conditions tarifaires

315 Euros x 31 élèves = 9765 Euros Séjour Transport inclus

5 gratuités enseignants accompagnateurs (si 31 élèves accueillis)

Article 5 : Modalités de paiement

Bon de commande à la Réservation dès la signature de la présente convention

30 % en 1^{er} acompte au 15 Novembre 2008

le solde au départ du groupe

Info tarif :

Location surf ou snow-blade : 30 € pour le séjour

Article 6 : Assurances

ACTIONS VACANCES est assuré de manière à couvrir parfaitement la responsabilité qu'il peut encourir sur l'organisation des séjours.

R.C. ORGANISATEUR : 01 022 518 K

ASSUREUR : Cabinet Azzuro 05 000 GAP

Responsabilité des locaux utilisés :

En sa qualité de propriétaire des locaux mis à disposition, la société déclare avoir souscrit un contrat d'assurances « dommages aux biens »

Article 7 : Dédit

Si l'effectif réel est compris entre 95 et 100 % de la prévision aucun dédit ne sera facturé (sauf Supplément transport si – de 70 élèves dans le car)

Si l'effectif réel est inférieur à 95 % de la prévision, chaque place inoccupée en dessous de ces 95 % sera facturée en totalité.

Convention faite en double exemplaire à Ancelle, le 11.10.2008